

Co-conception des Cours Saint Louis Réunion de restitution du 6 décembre 2023

- Restitution de la Kermesse participative du 23 septembre 2023 et du questionnaire d'évaluation
- Présentation de **votre projet** affiné et des perspectives de calendrier

Strasbourg.eu
eurometropole

PNU
Parc naturel urbain de Strasbourg

Repérage Urbain
Urbanisme Concertation Sociologie



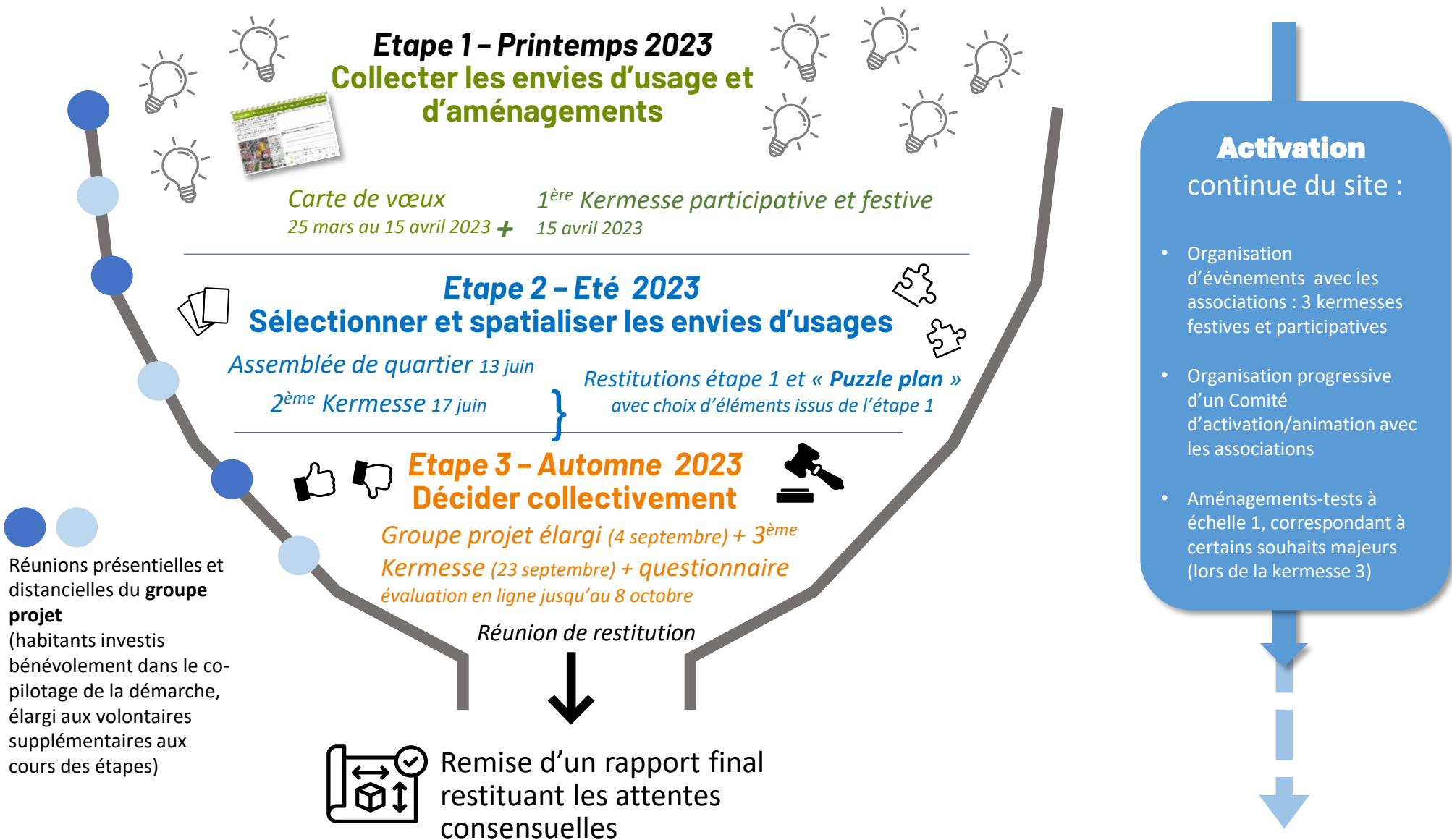
Mot d'introduction des élus

Sommaire

- Rappel du processus de co-conception des étapes précédentes p.4
- Rappel de la méthode de la 3ème étape de co-conception de l'automne 2023 p.11
- Les résultats du questionnaire de l'étape 3 p.18
- Commentaires, et réponses qui peuvent y être apportées
- Actualisation du « schéma d'aménagement » et des « règles d'usage »
- La suite : Premiers éléments de calendrier

Rappel du processus de co-conception des étapes précédentes

Rappel du calendrier et de la méthode de « co-conception » retenus par le groupe projet d'habitants :



Résumé de l'étape 1

Cartes de vœux diffusées en **11 000** exemplaires et en version numérique

... collectées en boîte aux lettres, en ligne, lors de RDV au marché...



... et lors de la 1^{ère} Kermesse Avec d'autres ateliers d'expression



Analyse sémantique et quantitative détaillée de tous ces supports d'expression libre (dont 431 cartes de vœux)

2.4 ANALYSE – INDICATION DE LECTURE

COMMENT LIRE LES TABLEAUX ?

- 136 répondants mentionnent des constructions légales dans leurs cartes de vœux.
- Parmi ceux-ci, 49 indiquent que les constructions sont légales.
- Parmi eux, 19 envisagent des cabanes ou chalets.
- Parmi les 136 répondants, 57 ont précisé une construction de type autre.

Construction légale	Nb de répondants	% de répondants
Construction légale	136	32%
Construction légale citées	49	13%
- Cabanes	21	9%
- Cabanes de chantier		
- de chantier		
- de passage du bungalow		
- pour d'autres usages		
- chalets		
- chalets		
- autres types de constructions		

3.4 ANALYSE – ESPACES PUBLICS, ESPACES D'ÉVÉNEMENTS

Espace public ou d'événement / espace d'activités	Nb	%
« Espace public, «Maison des seniors», espace jeunesse / associative	59	20%
« Parc urbain, public, de village	18	6%
« Aménagement, forum de citoyens	7	2%
« Place publique	6	2%
Équipement des types d'équipement	109	30%
« Équipements sportifs	92	24%
« Autres activités (équipes, associations, etc.)		
« Autres types d'équipement, notamment d'équipement de loisir	14	11%
« Équipements culturels (musées, bibliothèques, etc.)	14	10%
« Équipements de services (services sociaux, etc.)		
« Autres types d'équipement		
« Équipements de services (services sociaux, etc.)	11	7%
« Équipements de services (services sociaux, etc.)	18	6%
« Équipements de services (services sociaux, etc.)	18	7%
« Équipements de services (services sociaux, etc.)	0	0%

EXTRAITS DE CARTE DE VŒUX

- « Un théâtre de verdure pour animation jeunesse et cinéma de plein air »
- « Je souhaitais un aménagement type place centrale de village pour tous »
- « Soins d'entretien pour des équipements culturels »
- « Soins concert, ou stand-up, avec possibilité de petits restaurants »
- « Animations particulières pour Noël, Noël etc... »
- « Ateliers ateliers (psychologie, atelier sculpture, escape game, coranique) projections cinéma de plein air, Point de distribution de paniers »

LES PLUS DE GOMMETTES VERTES

Thèmes	Nombre de gromettes	Nombre de gromettes	Nombre de gromettes
Environnement	44	6	10
Services publics	37	6	10
Équipement des types d'équipement	34	7	20
Services publics	24	7	10
Équipement des types d'équipement	21	6	10
Services publics	18	6	10
Services publics	18	6	10
Services publics	15	6	10
Services publics	14	6	10
Services publics	13	6	10
Services publics	12	6	10

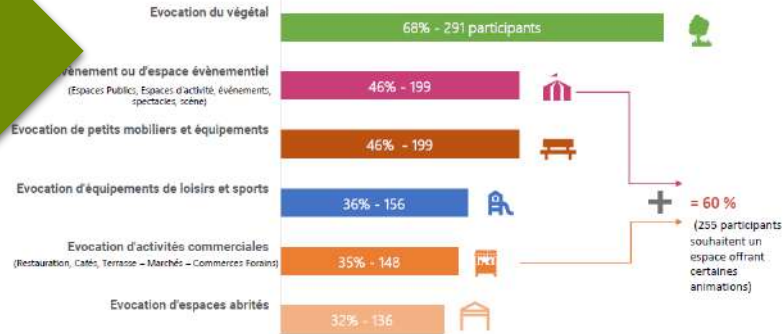
VŒUX RÉCOLTANTS LE PLUS DE GOMMETTES ROUGES

Thèmes	Nombre de gromettes	Nombre de gromettes	Nombre de gromettes
Environnement	60	20	10
Services publics	58	20	10
Équipement des types d'équipement	48	20	10
Services publics	48	20	10
Équipement des types d'équipement	48	20	10
Services publics	48	20	10
Services publics	48	20	10
Services publics	48	20	10
Services publics	48	20	10
Services publics	48	20	10

Synthèse des choix et préférences collectives

L'ANALYSE – EN RÉSUMÉ rapide...

Plusieurs types d'aménagements sans doute « incontournables »...



annexes

...soumise également à une analyse de faisabilité (sociale, spatiale, technique et financière)

Pièces du Monopuzzle (revêtement sol)



LES PISTES ECARTÉES

Table with 2 columns: 'Table parc, forme, matériel, etc.' and 'Table, banc, etc.' with various options and checkboxes.

Les types d'activités ou événements les plus souhaités par les participants

selon l'âge et le sexe (10 géométries vertes et bleues)

1) 10 géométries vertes et bleues
2) 10 géométries bleues
3) 10 géométries vertes et bleues

Figure de scène théâtrale / type spectacle	Table parc, forme, matériel, etc.	Table, banc, etc.
Arts plastiques, arts visuels	10	10
Arts de la scène	10	10
Arts de la rue	10	10
Arts de la table	10	10
Arts de la scène	10	10
Arts de la table	10	10
Arts de la scène	10	10
Arts de la table	10	10
Arts de la scène	10	10
Arts de la table	10	10

Analyses + détaillées disponibles en annexes

4. Conclusions de la 1ère étape de co-conception

LES PISTES À POURSUIVRE

... amenant à un choix limité d'éléments d'aménagements proposés à l'étape 2

Pièces Monopuzzle (aménagements)



Résumé de l'étape 2



Création de 70 « puzzle-plans » en Assemblée de quartier et lors de la Kermesse



Extraits des plans récoltés

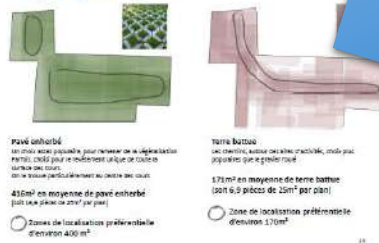
Superposition visuelle des plans

2.2 Analyse des pièces de puzzle disposées sur les plans des habitants

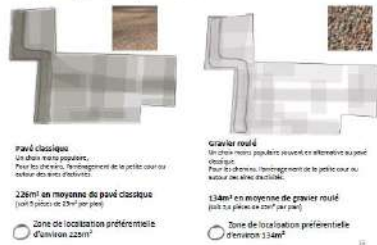
Mode de lecture des pages qui suivent :

- Tous les puzzle-plans réalisés par les habitants ont été analysés et synthétisés par l'équipe de facilitateurs (sociologues urbanistes de Repère Urbain)
- Les plans qui suivent représentent ainsi le report, détaillé par type de « pièces de puzzle », des 57 plans réalisés
- Des repères permettent de souligner des « tendances préférentielles » de quantité et de localisation pour les différents types d'aménagements et équipements

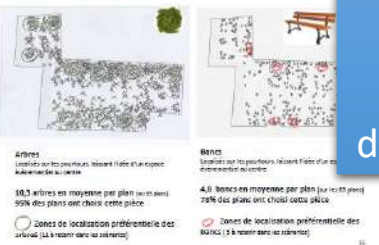
Analyse des pièces – Type de sols



Analyse des pièces – Type de sols



Analyse des pièces – Arbres et bancs



Production de deux plans "moyens" de synthèse (selon 2 hypothèses d'emplacement de l'Estrade)





En « groupe projet élargi »
(une trentaine de personnes
présentes sur 70 conviés) :
**choix d'un scénario unique et
ajustement du schéma**

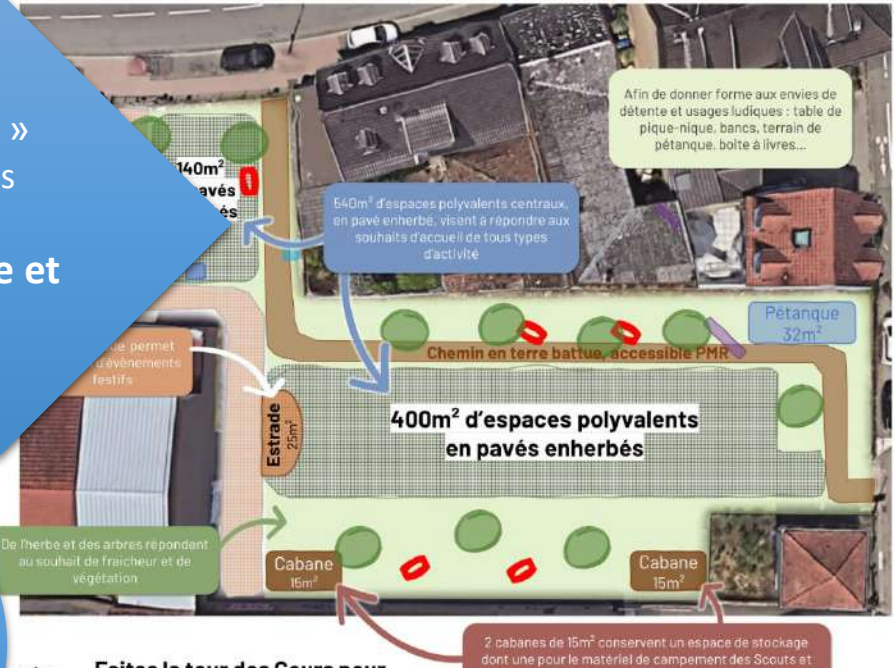


**Débat et vote
préférentiel**
(par cartons de
couleurs) pour
ajuster chaque
élément de projet



**Affinement d'une
première version de
« règles de
fonctionnement »**

Schéma d'aménagement des Cours Saint-Louis dessiné à partir des souhaits des habitants



Principes détaillés et ajustés avec les habitants du groupe projet et les associations

Règles de fonctionnement pressenties des Cours St Louis

• EQUIPEMENTS DE FONCTIONNEMENT :

- **Propreté** : Prévoir au moins 2 poubelles fixes
- **Eclairage** : Pas d'éclairage nocturne à priori, (pas de lampadaires, pour maintien de la tranquillité nocturne)
- **Electricité** (pour les événements) : Un raccordement électrique devrait être envisagé à terme (à proximité de l'estrade)

• RÉGLEMENT D'USAGE À AFFICHER SUR LE SITE

- **Respect du voisinage** : « merci de ne pas faire de bruit après 22h » ;
- **Respect de la propreté** : « les cours ne sont pas un coinée » / « utiliser les corbeilles »
- **Parties en herbe** : « Il est autorisé de marcher ou d'installer sur l'herbe »

ORGANISATION ET RÈGLES DES USAGES ÉVÉNEMENTIELS :

- Un « comité d'animation », à l'échelle de toute la Robertsau, se réunira (au moins) une fois par trimestre, invitant :
 - Les associations (Escalade, Apollonia, scouts, Commerçants de LaRob.com, associations culturelles et culturelles...)
 - Les institutions (Mairie/Direction territoriale Robertsau, écoles, collèges, école européenne...)
 - Des habitants volontaires
- Le comité sera chargé de compléter et de valider un « agenda partagé », où seront référencés (notamment) tous les événements prévus et proposés sur les cours St Louis
- L'objectif d'« une fête par saison » commune aux différentes associations, est réaffirmé, pour faciliter la mobilisation des acteurs, et maintenir (à minima) le rythme des animations de 2023
- Les spectacles « sonorisés » et le dépassement de l'horaire de 22h seront autorisés **uniquement lors des quatre fêtes de saison et fête de la musique**
- Pour des événements, stands ou spectacles « acoustiques » : Les cours resteront **ouvertes à toute demande d'utilisation** (riverains, asso...)
- Concernant les cabanes de rangement :
 - Des petits matériels événementiels seraient stockés dans une cabane (quelques bancs et tables pliables), réservables auprès de la DT (Direction des Territoires) ou du comité d'animation
 - Les utilisateurs du matériel sont chargés de leur rangement

Etape 1 :

<https://participer.strasbourg.eu/documents/2531722/430680270/0/cc8a4aa2-92d0-6900-5023-d2c314bc615f>

Etape 2 :

<https://participer.strasbourg.eu/documents/2531722/430680270/0/648b66dc-4783-a3b9-b35c-0776ae36e8b8>

Et la page dédiée aux Cours Saint Louis sur le site participatif de la Ville :

https://participer.strasbourg.eu/detail-participation/_/entity/id/430680651 ou <https://stras.me/saint-louis>



Rappel de la méthode de la 3^{ème} étape de co-conception de l'automne 2023

3^{ème} kermesse participative et festive
et questionnaire d'évaluation

Résumé de l'étape 3



3^{ème} kermesse participative et festive avec l'Escale le 23 septembre 2023

3^{ème} KERMESSA FESTIVE et PARTICIPATIVE sur l'avenir des COURS SAINT-LOUIS

Samedi 23 septembre 11h - 19h
Venez à toute heure !

Stands participatifs de 11h à 19h
Venez expérimenter en grandeur nature les hypothèses d'aménagement issues des réflexions des habitant-e-s !

Plus d'infos sur la concertation sur : stras.me/saint-louis

Scène musicale de 12h à 18h organisée par le Studio d'enregistrement de l'Escale

Buvettes, petite restauration et stands associatifs, animations pour petits et grands

A côté du foyer Saint-Louis
66 rue Boecklin
6 rue des Jardiniers

L'ESCALE Repérage Urbain Urbanisme Concertation Sociale
Strasbourg.eu la métropole



Mise en place temporaire de certains éléments de « visualisation grandeur nature » du schéma dessiné en fin d'étape 2

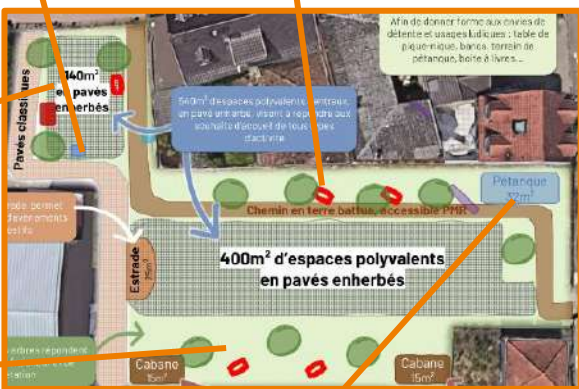


Schéma et règlement d'usages, issus de l'étape 2...

Cours Saint-Louis : Donnez votre avis les hypothèses d'aménagement et de fonctionnement issues de la concertation !



Schéma d'aménagement des Cours Saint-Louis dessiné à partir des souhaits des habitants



- Banc
- Table de pique-nique
- Boîte à livres
- ◆ Table de jeux (échecs, dames...)
- Arbre
- Assise en bois (tronc)

Jusqu'au 8 octobre, donnez votre avis sur :

avis-cours-saintlouis.fr

Ou en scannant le QR code



Informations sur la démarche de concertation sur www.strasbourg.eu/saint-louis

Faites le tour des Cours pour visualiser certains éléments de ce plan en grandeur nature !

Avec QR Codes sur les bâches, les arbres, et les mobiliers...



...exposés sur site, sur des bâches et affichettes...



... et sociologues avec tablettes, invitant à réagir sur un questionnaire



ZOOM sur la version 1 des RÈGLES DE FONCTIONNEMENT soumises aux HABITANTS lors de cette 3^{ème} étape de co-conception

Principes détaillés et ajustés avec les habitants du groupe projet et les associations

Règles de fonctionnement pressenties des Cours St Louis

• ÉQUIPEMENTS DE FONCTIONNEMENT :

- **Propreté** : Prévoir au moins 2 poubelles fixes
- **Eclairage** : Pas d'éclairage nocturne à priori, (pas de lampadaires, pour maintien de la tranquillité nocturne)
- **Electricité** (pour les événements) : Un raccordement électrique devrait être envisagé à terme (à proximité de l'estrade)

• RÈGLEMENT D'USAGE À AFFICHER SUR LE SITE

- **Respect du voisinage** : « merci de ne pas faire de bruit après 22h » ;
- **Respect de la propreté** : « les cours ne sont pas un canisite » / « utiliser les corbeilles »
- **Parties en herbe** : « Il est autorisé de marcher ou s'installer sur l'herbe »

• ORGANISATION ET RÈGLES DES USAGES ÉVÈNEMENTIELS :

- Un « **comité d'animation** », à l'échelle de toute la Robertsau, se réunira (au moins) une fois par trimestre, invitant :
 - Les associations (Escale, Apollonia, scouts, Commerçants de LaRob.com, associations culturelles et culturelles...)
 - Les institutions (Mairie/Direction territoriale Robertsau, écoles, collèges, école européenne...)
 - Des habitants volontaires
- Le **comité** sera chargé de **compléter** et de **valider** un « **agenda partagé** », où seront référencés (notamment) tous les événements prévus et proposés sur les cours St Louis
- L'objectif d'« **une fête par saison** » commune aux différentes associations, est réaffirmé, pour faciliter la mobilisation des acteurs, et maintenir (à minima) le rythme des animations de 2023
- Les **spectacles « sonorisés »** et le dépassement de l'horaire de 22h seront autorisés **uniquement lors des quatre fêtes de saison et fête de la musique**
- Pour des **événements, stands ou spectacles « acoustiques »** : Les cours resteront **ouvertes à toutes demandes** d'utilisation (riverains, asso...)
- Concernant les **cabanes** de rangements :
 - Des petits matériels événementiels seraient stockés dans une cabane (quelques bancs et tables pliables), réservables auprès de la DT (Direction des Territoires) ou du comité d'animation
 - Les utilisateurs du matériel sont chargés de leur rangement

Le questionnaire numérique diffusé lors de la 3^{ème} Kermesse puis pendant deux semaines jusqu'au 8 octobre

Objectifs :

- Evaluation des hypothèses d'aménagements et de fonctionnement issues de la concertation
- Identification de certains ajustements consensuels

Ci-contre et page suivante : Captures d'écrans intégrales du questionnaire diffusé lors de cette étape 3 →

Cours Saint-Louis : Donnez votre avis sur les hypothèses d'aménagement et de fonctionnement issues de la concertation !

Répondez à ce court formulaire jusqu'au 8 octobre !

Vos réponses nous permettront d'affiner le programme de gestion et d'aménagement des cours Saint-Louis, qui vous sera présenté lors d'une assemblée de quartier cet automne.

Plus d'information sur le processus de co-conception avec les habitants sur stras.me/saint-louis

Que pensez-vous des animations qui ont été expérimentées cette année ?

J'ai participé à au moins une kermesse et participative (15 avril et 17 juin 2023)

► Les animations musicales ? (concert Top Music, chants scouts, musique d'ambiance...)



► Les stands buvettes et petite restauration mobile ?



► Les stands d'activités diverses : jeux, activités ludiques, informations associatives, vide grenier, stands d'expression citoyenne ... ?



Questionnaire également diffusé par le web :

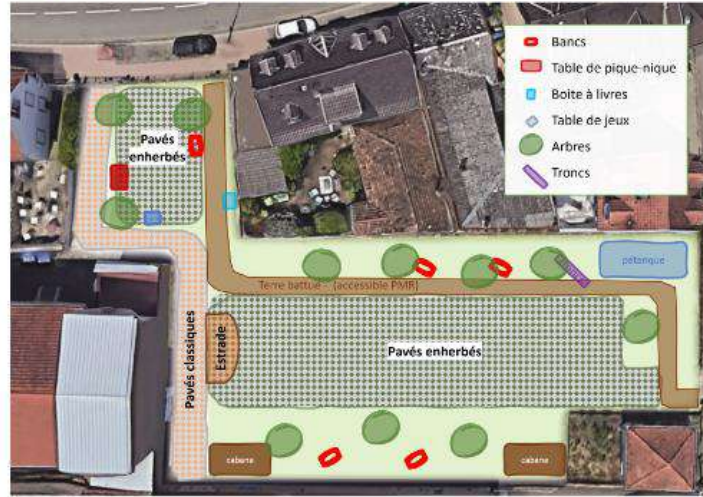
Avec communication par les réseaux sociaux, par la presse et sur le site stras.me/saint-louis



Que pensez-vous des hypothèses d'aménagement issues de la concertation ?

Le schéma d'aménagement ci-dessous est tiré de la synthèse de l'atelier participatif « Puzzle Plan » organisé à deux reprises en juin, lors de l'assemblée de quartier et la kermesse participative.

Pour rappel, l'atelier proposé permettait aux participants de composer un plan avec des pièces à l'échelle (revêtement au sol, mobilier, construction légère...), en tenant compte de la composant financière. La gamme d'éléments proposée est issue de l'analyse des cartes de vœux (voir synthèse ici).



► L'estrade (petite scène) ?



► Les espaces polyvalents, en pavés enherbés ?



► La disposition des arbres ?



► La disposition des bancs et tables ?



► Le coin pétanque ?



Que pensez-vous des règles de fonctionnement et de gestion issues de la concertation ?

Cliquez sur le lien [ici](#) pour voir les règles de fonctionnement et de gestion co-élaborées avec le groupe projet.



Avez-vous des commentaires pour préciser vos appréciations ?

Quel quartier habitez-vous ? *

- Robertsau
- Autre (précisez)

Quel âge avez-vous ?

Vous êtes ... ?

- Femme
- Homme

ENVOYER

Les résultats du questionnaire de l'étape 3

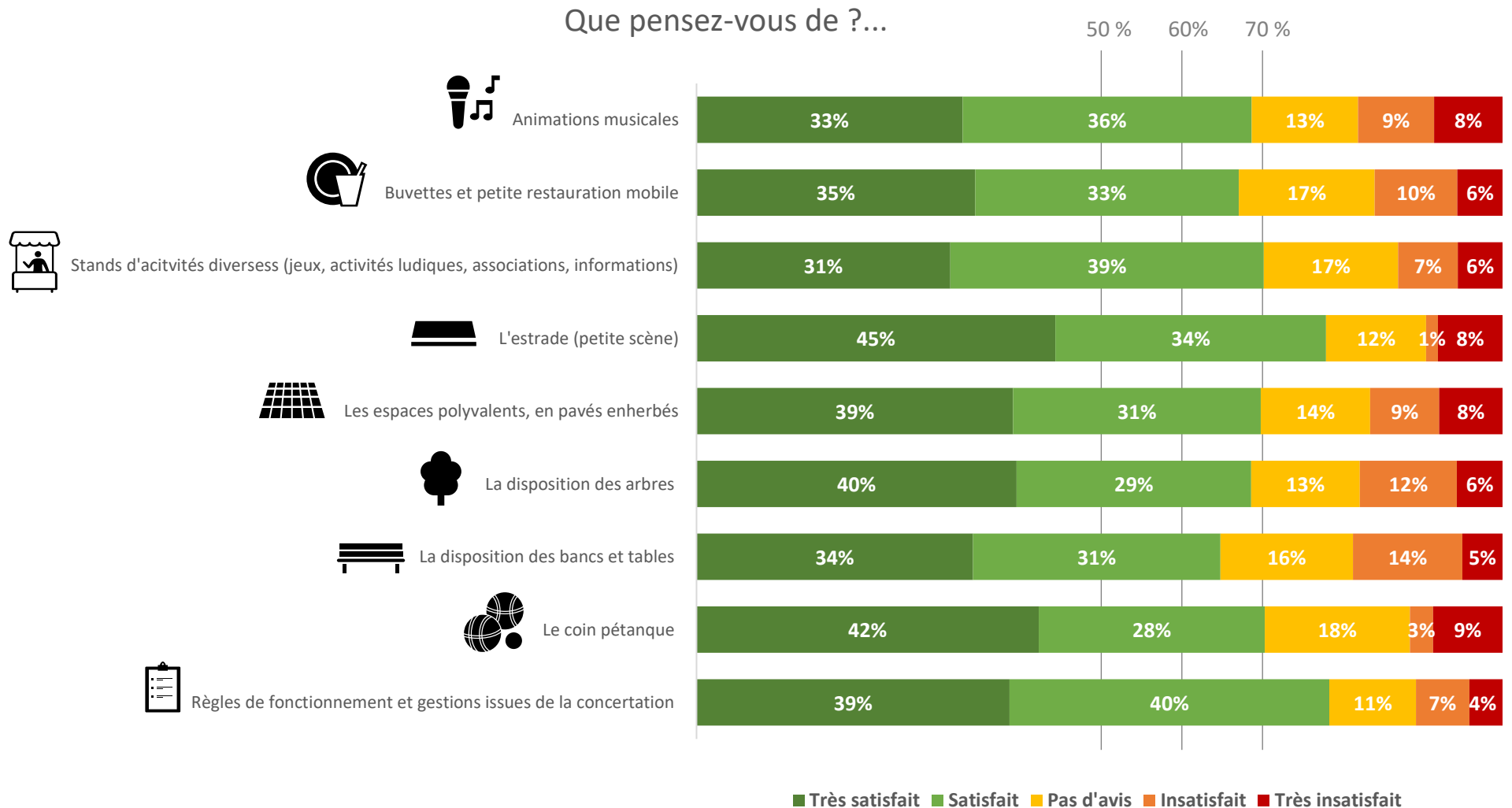
Les résultats du questionnaire

Nombre, âge et provenance des répondants :

- **146 réponses** collectées lors de la kermesse du 23 septembre puis en ligne jusqu'au 8 octobre
- Âge moyen des répondants : **52 ans**
- Habitants de la Robertsau : **133**
- Autres quartiers : **13**

Les résultats du questionnaire

Une satisfaction très dominante, sur les différentes hypothèses



Les résultats du questionnaire

Nombre de réponses précis par questions :

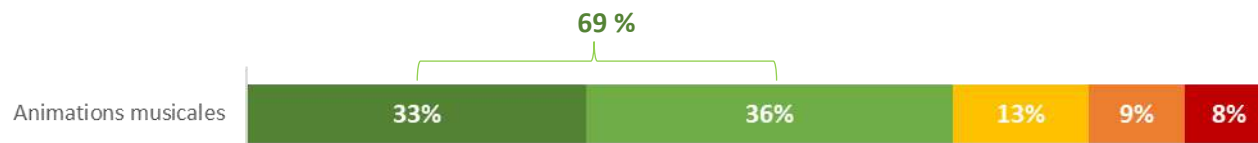
Ceux qui n'ont participé à aucune des trois kermesses ont assez logiquement **moins répondu** sur les animations événementielles

	Animation musicale	Buvette/Restauration	Stands divers	Estrade	Espace polyvalent	Arbres	Bancs/tables	Pétanque	Règles gestion
Très satisfait	35	37	34	61	55	56	48	59	47
Satisfait	38	35	42	46	43	41	43	39	48
Pas d'avis	14	18	18	17	19	19	23	25	13
Insatisfait	10	11	8	2	12	17	19	4	8
Très insatisfait	9	6	6	11	11	8	7	12	5
Total de répondants par questions	106	107	108	137	140	141	140	139	121

**Commentaires, et réponses qui peuvent y
être apportées**

(par sujets)

Animations musicales



Quelques commentaires issus des questionnaires :

« Il serait bien d'encadrer le rythme des spectacles sonorisés à l'appréciation d'un comité de riverains »

« La musique c'est très bruyant. Un dérangement pour toutes les personnes qui habitent à côté »

« Nos fenêtres donnent sur la rue ! Boecklin et sur la cour Saint Louis...vos petites fiestas avec de la musique sont trop bruyantes »

« C'était un peu fort la musique »

« Des organisations d'événements de danse sur l'emplacement pavés seraient top. A envisager pour 2024. Merci pour ce que vous faites. Bravo »

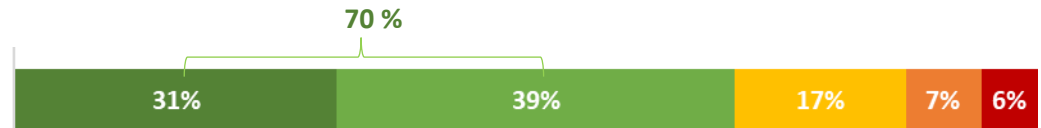
Réponses aux commentaires :

- Rappel d'une des **attentes majeures des citoyens** : La dynamisation de la vie de quartier grâce à cet espace libre et piétonnier...
- Les **règles de fonctionnement** vues plus haut, sur ce point, précisaient déjà cet encadrement (spectacles sonorisés autorisés uniquement pour 4 fêtes de saison + fête de la musique) ainsi que les limites horaires.
- Ces règles doivent avoir valeur de **règlement** de départ pour le comité d'animation.
- Ce « comité d'animation » assurera la validation des projets d'événements sur le site, et leur heure de fin.
- Le « comité d'animation » pourrait en effet intégrer un représentant des riverains (sous réserve que celui ne participe pas par simple obstruction au principe de « 4 à 5 événements sonorisés » convenus par an)
- Retour d'expérience des 3 premières kermesses : il y a eu pour les kermesses 2 et 3 des discussions et des essais sur la puissance de la sonorisation. La sonorisation peut être régulée.



Stands d'activités diverses

Stands d'activités diverses (jeux, activités ludiques, associations, informations)



Quelques commentaires issus des questionnaires

« Des évènements hebdomadaires type jardinage » ! « Faire un projet type LandArt avec les enfants et écoles du quartier »

« Suggestions d'animation : petites pièces de théâtre (école du TNS...) Marché aux fleurs, aux livres »

« Bonnes idées . Ne pourrait-on prévoir de temps en temps des activités de vulgarisations sur les sciences? Mathématiques physiques autres »

Commentaires issus des discussions avec les associations ayant participé aux kermesses :

« On a beau proposer de belles activités, de la musique, une buvette... Ça n'est pas si facile de communiquer et de faire venir les habitants »

« Avec une association seule (les Scouts, l'Escale...) c'est difficile de faire vivre tout cet espace qui est tout de même assez grand... En plus il y a les aléas climatiques (trop chaud, pluie...) »

Réponses aux commentaires :

- Le terrain n'a pas vocation à accueillir uniquement des **fêtes** saisonnières, mais aussi des **évènements divers** (sans nuisance sonore particulière)
- Dans l'optique de dynamiser la vie de quartier : des marchés thématiques / brocantes / marché de Noël / marché des associations / évènements socio-éducatifs, spectacles scolaires...) pourront ainsi être proposés et organisés par les associations et porteurs de projet
- Une difficulté cependant pour assurer cette diversité d'évènements : comment mobiliser les bénévoles, les associatifs ? comment attirer la population ?
- C'est dans ce but qu'ont été initiées des réunions inter-associatives trimestrielles dites « Comité d'animation »
- Dans ce but également, les « 4 (ou 3) fêtes saisonnières » ont été imaginées : une mobilisation de plusieurs associations simultanément, pour qu'elles s'appuient dans l'organisation ... et la mobilisation du public
- Prochains évènements : voir calendrier en fin de diapo, qui sera à compléter



Règles d'usages et gestion

Règles de fonctionnement et gestions issues de la concertation

Satisfaits : 79 %

39%

40%

11%

7%

4%

Quelques commentaires issus des questionnaires :

« Plus de poubelles, y en a-t'il suffisamment ? » / « Il manque: des poubelles»

« Éclairage: pas besoin effectivement de lampadaire mais pourquoi pas quelques guirlandes photovoltaïques pour l'ambiance »

« 5 fêtes sonorisées (au moins) ça fait beaucoup pour un quartier tranquille. Et difficile de croire que le panneau suffira à empêcher le tapage nocturne »

« Nous sommes voisins immédiats avec trois enfants et craignons que l'équipement soit bruyant. Est-ce indispensable d'autoriser des évènements bruyants qui durent après 22h, même si ce n'est "que" 5 fois par an? Serait-il possible de prévoir une limite horaire de s'assurer que l'évènement n'ait pas lieu en semaine? »

« Encore des projets « participatifs » à venir si cela intéresse les habitants : sur les façades de la cour, sur le choix du mobilier à installer, sur l'ombrage avant que les arbres ne poussent assez, sur l'accompagnement des plantations, sur le dessin des futures cabanes, sur le choix, le stockage et la gestion du matériel entreposé... »

« Pourquoi pas une Fresque artistique ou végétale » « Couvrir les murs d'art ou de plantes » (voir aussi chapitre « arbre »)

Réponses aux commentaires :

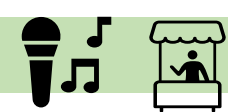
- Propreté : Ajouts de recommandations pour l'implantation de corbeilles sur le schéma
- Bruit : Si nécessaire, pour limiter les décibels des lors des fêtes de quartier avec concerts, Il sera possible de réaliser des « mesures de décibels », afin de mieux déterminer des seuils acceptables.
- Disponibilité de la Direction de quartier (DT) à l'écoute des riverains après prochaines « fête » et suites aux futurs aménagements (notamment pour réguler les éventuels tapages nocturnes)
- Une « limite à 23h » pour les évènements festifs peut être précisée pour les « fêtes » saisonnières – et préciser qu'elles se tiendront le weekend (comme les 3 kermesses festives)
- Pour d'autres évènements et « en semaine » il était déjà précisé la limite de 22h.
- Le « groupe projet élargi » (et globalement toutes les personnes qui ont transmis leurs coordonnées » seront en effet invitées encore à d'autres étapes de choix collectifs (arbres, modèle de pavage) ... et à impulser des évènements et activités sur le site !
- Y compris les hypothèses de « fresque » complémentaire, sont à envisager à l'initiative des forces vives locales (associations, établissements éducatifs...)

Les animations du site et les inquiétudes de certains vis-à-vis du bruit :

- Rappel : Le projet doit répondre à cette attente citoyenne forte de **dynamisation de la vie de quartier**
- Rappel : les **animations « sonorisées » seront limitées à 4 par an + fête de la musique** le cas échéant
- Ajustement : En s'inspirant d'une suggestion de riverains, les « **règles d'usages** » sont complétées comme ceci →

des animations de ZUZ3

- Les spectacles « sonorisés » et le dépassement de l'horaire de 22h seront autorisés uniquement lors des quatre fêtes de saison et fête de la musique
- Ces 4 à 5 spectacles sonorisés par an seront organisés uniquement les weekends et ne dépasseront pas 23h
- Pour des événements, stands ou spectacles « acoustiques » : Les cours resteront ouvertes à toutes demandes d'utilisation (riverains, asso...)



ZOOM sur les principales réponses

Le souhait d'animation régulière et de dynamisation de la vie de quartier

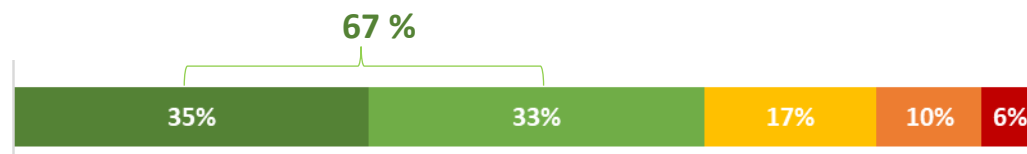
- Le terrain pourra en revanche **accueillir régulièrement tous types d'animations non sonorisés**, marchés thématiques, brocantes, arts de rue, petits spectacles scolaires, etc. , ainsi que des **terrasses ou buvettes** (voir thème suivant)
- Mais **les animations ne tombent pas du ciel... : Leur fréquence dépendra des initiatives !**
- Ainsi , sans attendre l'aménagement définitif, un « comité d'animation » a été initié

Le principe d'un « comité d'animation » :

- Les associations sociales et culturelles « connues » du quartier se sont déjà engagées dans des réunions préfigurant un « comité d'animation » :
 - les Scouts, l'Escale, la Rob.com (commerçants), Apollonia, les associations culturelles (Conseil de Fabrique du Foyers St Louis), certains habitants...
- Le principe à suivre pour dynamiser les initiatives sera d'échanger (en visio) au moins une fois par trimestre :
 - pour coordonner et initier des animations, notamment sur les cours Saint-Louis (mais aussi à l'échelle du quartier)
- L'espace des cours est aussi ouvert à toutes initiatives d'animation portées par des habitants ou autres associations :
 - Il sera possible de contacter la DT (Direction Territoriale Robertsau, à la Mairie de Quartier) ou le Comité d'animation pour proposer et valider une date
 - Un [agenda partagé Google](#) (géré par le comité et consultable par tous) pourra être utilisé au fur et à mesure pour permettre de planifier et de communiquer sur les évènements

Buvettes et petites restaurations.

Buvettes et petite restauration mobile



Quelques commentaires issus des questionnaires :

« Il n’y aura pas de zone dédiée pour permettre l’installation les vendredis soirs, weekend, mercredis d’un camion glace franchi ou de foodtruck de restaurateurs du quartier ? »

« Quelques ratés sur les buvettes lors des kermesses (pas de bière, trop peu de choix...). A améliorer ! »

« Penser aux innervations d’alimentation en flux (électricité, eau,...). »

Commentaires émis par des participants et organisateurs des kermesses

« Il y a eu quelques soucis techniques et organisationnels concernant les stands restaurations buvettes lors des 3 kermesses, avec des problèmes de stock notamment, de branchement, ou de coordination... »

« La communication pour faire savoir la présence et assurer le succès (la rentabilité) de ces buvettes, n’est pas si évidente. On a beau mettre des affiches et communiquer sur les réseaux, il faut cumuler des moyens de communication et d’animation très conséquents pour faire venir beaucoup de monde sur une seule date »

Réponses aux commentaires :

- Des emplacements possibles de futures terrasses (cafés/restaurants) seront ajoutés sur le croquis d’aménagement .
 - Vers Pomm’ et à l’arrière de La Cocotte
 - Plus facile à « rentabiliser » que des buvettes temporaires
 - Qui seront utilisés si ces commerçants en sollicitent l’occupation (avec redevance)
- Un point de raccordement électrique sera étudié, en extérieur, notamment pour les buvettes événementielles et éventuelles glaciers / fourgons-cuisines
- Pour les prochaines « fêtes » saisonnières avec buvette et restauration : il sera conseillé de mutualiser les moyens de communication de toutes les associations pour en assurer le succès (et ne pas faire perdre d’argent aux associations...)



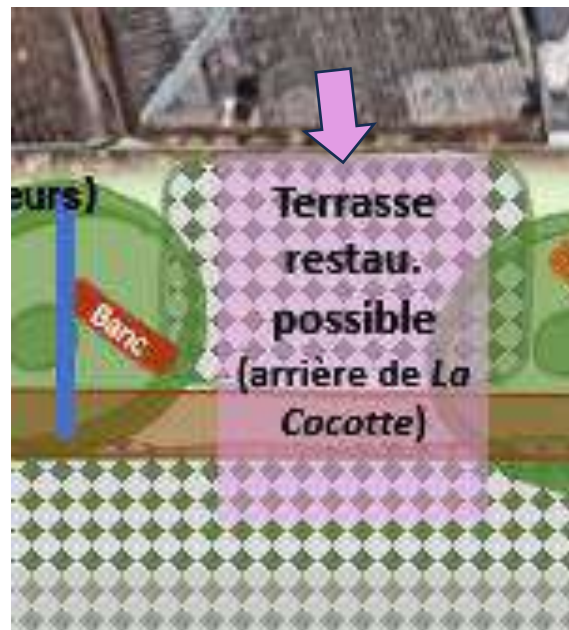
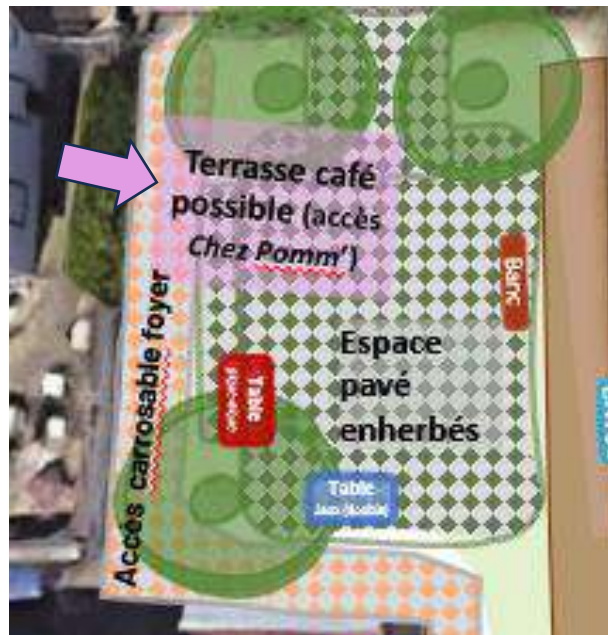
ZOOM sur les principales réponses

Intégration au schéma d'aménagement :

- ➔ De la possibilité d'une extension de **terrasse sur le côté du Café Chez Pomm'**
- ➔ De la possibilité d'une **terrasse à l'arrière de la cocotte**

Engagements de la ville :

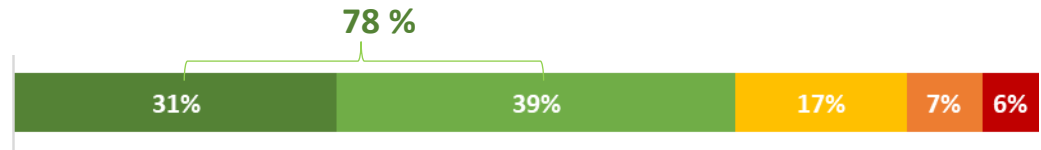
- ➔ Proposer une autorisation de **terrasse** (contre redevance) s'ils la demandent
- ➔ Etudier les possibilités de **raccordement électrique** en fond de cour, pour faciliter l'installation de buvettes événementielles et/ou camions à glace ou resto-fourgonnettes ponctuelles



(Extraits du schéma explicatif final visible en fin de diaporama)

■ Estrade (petite scène)

és ludiques, associations, informations)



Quelques commentaires issus des questionnaires :

« Dommage qu'il y ait un espace un peu bizarre derrière l'estrade »

« Si l'idée du préau pouvait aboutir. Ca protège de la neige de la pluie (vécu ce jour) et du soleil.... »

« L'estrade pourrait être couverte pour protéger le matériel et animateurs par tout temps » / « Manque un espace couvert pour s'abriter »

Réponses aux commentaires :

- Un passage est à laisser libre derrière la future estrade, pour maintenir l'accès aux locaux en sous-sol du foyer, utilisés notamment par les Scouts
- Un « préau » n'est plus envisagé, après l'étape 2, ayant été très peu choisi lors de la démarche « plan-puzzle » (voir bilan étape 2).
- Un « estrade couverte » pourrait être envisageable à terme, mais sans qu'il s'agisse d'une priorité budgétaire en l'état. A juger à l'usage (selon la fréquence des évènements, petits concerts ou spectacles qui le demanderaient)
- De façon provisoire, la 2^{ème} cabane dédié au « matériel évènementiel » pourrait contenir en permanence un abri dépliant (barnum), disponible sur demande auprès de la DT ou comité d'animation

Les cabanes (et la suppression des garages)

NB : Ce sujet n'était pas soumis au questionnaire, car parfaitement consensuel

Quelques commentaires issus des questionnaires :

« Deux petites cabanes ? alors qu'un garage devait être conservé pour les scouts ? »

« Pourquoi ne pas prévoir des fauteuils/ chaises en plus, que l'on pourrait déplacer à sa guise pour lire ou discuter (Fermob, modèle Luxembourg, entreprise française !!), qui pourraient aussi servir lors de manifestations. »

« Ne pas oublier les lieux de stockage de matériels. »

Réponses aux commentaires :

- La **fonction des cabanes**. Il s'agit bien de répondre de façon calibrée aux besoins :
 - des scouts, pour plier et ranger leur matériel de rangement
 - des associations et de la Direction de quartier (DT) pour stocker du matériel avant/après des événements
 - D'autres événements de petite ampleur (théâtre scolaire, petits concerts acoustiques ou chorale a capella...), avec des mobiliers pliants stockés et à disposition en permanence
- **Échéance envisageable pour la démolition / remplacement** des garages ?
 - A l'étude sur le plan technique
 - En 2024 ils seront encore utilisés pour une animation éphémère théâtrale (voir en fin de présentation)
 - Habillage transitoire des garages : Peintures scolaires ?
- La **création des cabanes** pourrait donner lieu à une démarche créative ? En discussion avec les futurs utilisateurs (notamment les Scouts)

ZOOM sur les principales réponses

Rappel :
L'emplacement de
l'estrade (choisi en
étape 2) est écarté du
mur, en raison de la
contrainte d'**accès au
sous-sol** du Foyer
Saint-Louis



Rappel : Deux
cabanes, sont à
concevoir - et les
dimensions exactes
restent à ajuster –
Elles auront bien pour
fonction de répondre

...

... Aux besoins des
scouts : **rangements**
des grandes **tentes**
principalement ;

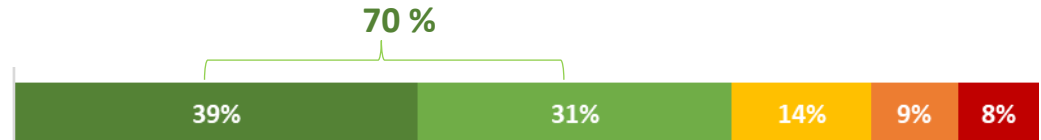


... Et au futur besoin
des animations, pour
le **stockage** et la
mobilisation de **bancs**,
tables pliantes et
abris pliants



Espaces polyvalents (pavés enherbés)

Les espaces polyvalents, en pavés enherbés



Quelques commentaires issus des questionnaires :

« Préserver la possibilité que, dans le futur, le restaurant La Cocotte puisse installer une terrasse ouverte sur cet espace (positionnement des arbres). »

« Qu'en est-il de l'ouverture des cafés-restaurants attenants aux cours Saint Louis, Chez Pomm" et La Cocotte ? Rien ne semble envisagé. »

« (mitigé) Attention à ce que les pavés enherbés soient praticables par toutes et tous (chaussures à talons, poussettes, cannes, etc.). »

« Nous avons mis quelques pavés engazonnés chez nous pour garer la voiture et finalement nous sommes déçus car aucune végétation ne les recouvre vraiment... »

« Des pavés enherbés, méfiance ! pas des avec des gros trous où l'herbe pousse au milieu, difficile à entretenir, et tord pieds »

« Pas forcément besoin de dessiner un sentier pour contourner l'espace central. »

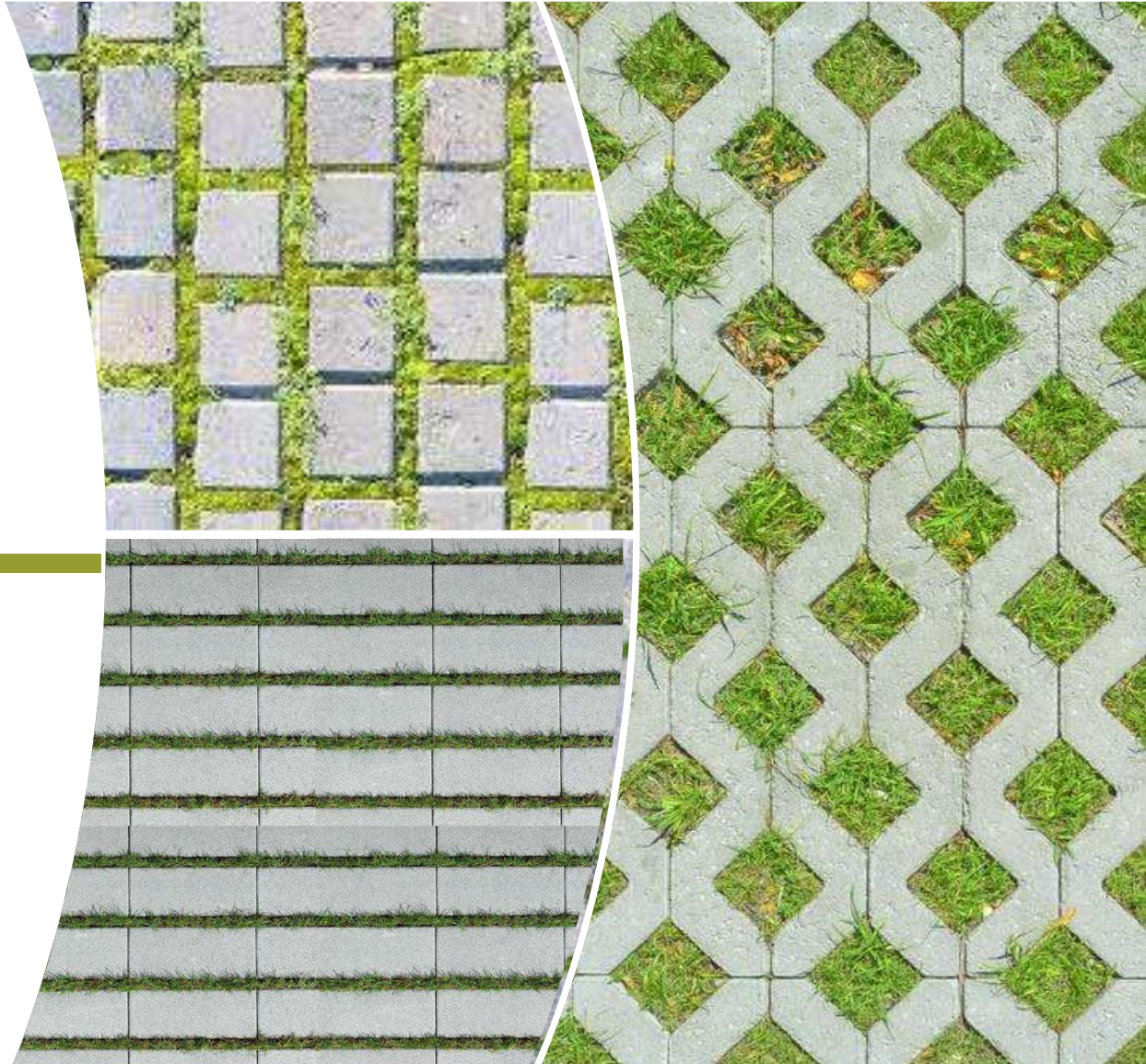
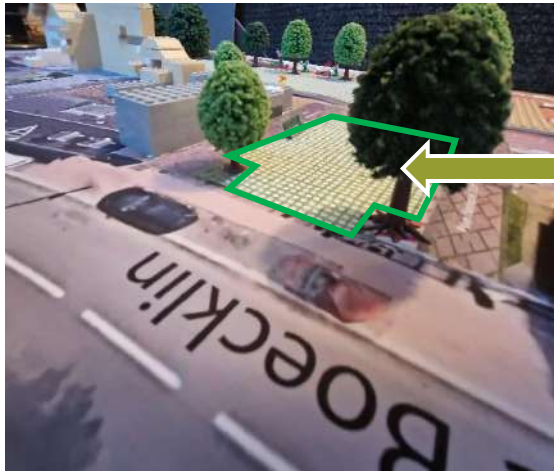
Réponses aux commentaires :

- Rappel de l'attente collective : **Permettre l'accueil d'activités** et d'évènements ponctuels variés, tout en **restant un espace assez végétal dans les temps morts**
- Rappel : la méthode et les motivations « **vie de quartier** » pour ceux qui ont « pavé » les espaces centraux répondent aux aspirations d'un **espace « animé »** par des activités commerciales, sociales ou culturelles
- Pour les **qualités du pavage végétal** : Il est envisagé de tester différentes formes de « pavés enherbés » sur le site du 66 rue Boecklin
 - Ne pas se tromper (marchabilité, esthétique, tenue du végétal selon saisons)
 - Possible laisser « en patchwork » sur le 66, sur la durée, qui garderait ainsi la « trace » historique de la démarche participative longue sur ce site.
- Rappel concernant la nécessité d'un chemin « lisse » (terre battue) répondant aux souhaits d'accessibilité pour personnes en fauteuils (pas pratique sur pavés)



ZOOM sur les principales réponses

- Une idée pour réussir le pavage enherbé polyvalent : aménager un espace « test » côté rue Boecklin avec plusieurs modèles ou techniques de pavage enherbés
- Les habitants pourront ainsi juger en condition réelle la marchabilité, la résistance du végétal et le rendu esthétique selon les saisons et le climat...



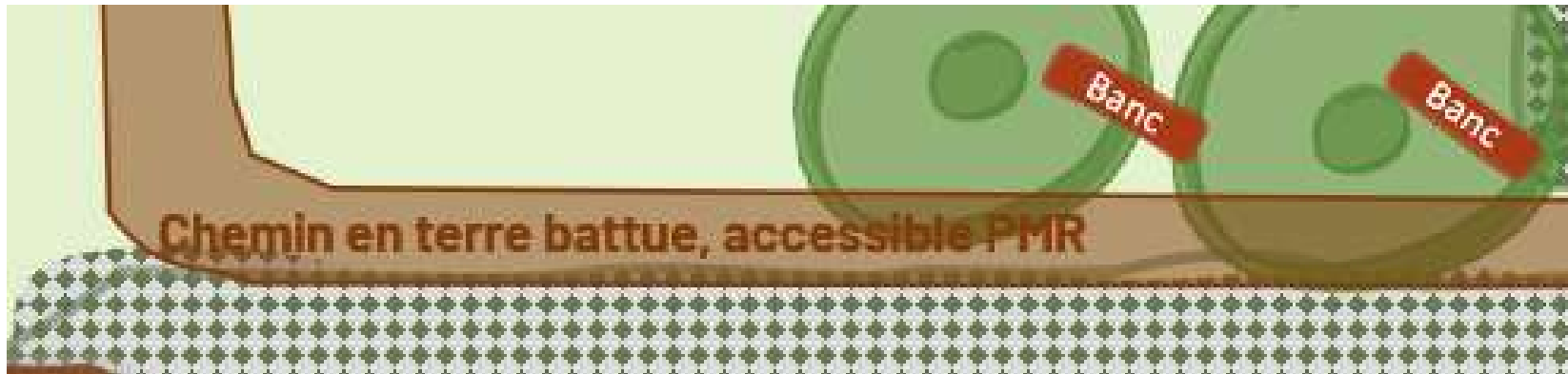
- Après quelques mois de fonctionnement, les habitants pourront ainsi choisir leur modèle préféré pour la 2ème cour, plus grande, côté rue des Jardiniers



ZOOM sur les principales réponses

Rappel par ailleurs :

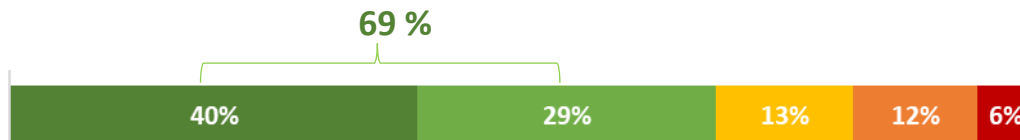
Pour **l'accessibilité du site à tous les publics** (y compris personnes en fauteuil roulant) notamment lors d'évènement – un « **chemin en terre battue accessible** » , incitant également à cheminer à pied (mais pas à vélo) était ressortie des contributions des habitants



(Extrait du schéma explicatif final visible en fin de diaporama)

Disposition des arbres

La disposition des arbres



Quelques commentaires issus des questionnaires :

« Les arbres me semblent aussi très près des habitations et mis un peu trop régulièrement »

« Le nombre d'arbres est insuffisant. Le double semble être un minimum. »/ « Prévoir plus d'arbres sur la « petite » partie, côté rue Boecklin pour créer un îlot de fraîcheur. »

« Il est important que les arbres soient plantés au plus tôt, et qu'il y ait plus d'arbres. »

« attention pour les arbres : ne pas en planter tant que les garages ne seront pas démolis »

« je suggère de planter quelques arbres sur la partie enherbée, et de couvrir les murs d'arbustes grimpants genre hydrangeas en fleurs de l'été à l'automne et de chèvrefeuilles odorants. »

« Quels arbres seront plantés ? Pas de plantes ? »/ « J'espère qu'il y aura des fleurs aussi » / « Peut-on ajouter des arbustes en limite du terrain pour habiller, fleurir et rythmer les bas de façades. »

« Pour les arbres, de la diversité sera appréciée :) Pourquoi pas des fruitiers? Figuiers par exemple qui supporteront bien le futur climat de la ville tout en offrant le plaisir de manger ses fruits! »

Réponses aux commentaires :

- Rappel souhaits citoyens : Trouver le bon équilibre entre végétalisation forte et espaces « actifs », tout en tenant compte de préoccupations de riverains directs (lumière, racines...)
- Rappel méthode - choix des participants concernant le nombre d'arbres : 10 arbres en moyennes par plans (selon la méthode du « puzzle plan »)
- Alignement : l'espace pavé libre pour les activités implique que les arbres soient sur le côté. Ils ne devront pas pour autant être « alignés » parfaitement, ni de la même essence. (personne n'a demandé une « deuxième place Broglie » ! 😊)
- Ajustement du schéma : Arbres moins « en ligne » / Ajouts de plantes ou arbustes/haies le long des murs à façades aveugles – possibles arbustes à fleurs
 - A affiner avec services : Tenir compte du coût et de la gestion en cas d'arbustes nombreux
 - Tenir compte de la propriété mitoyenne en cas de grimpantes
 - Tenir compte de la distance aux façades pour les racines, selon les essences retenues
- Voir aussi « emprise finale » d'arbres une fois grands, et des pavés végétaux (au moins en saison humide) pour se rendre mieux compte de la dimension « place verte » à terme → voir simulation photo ci-après
- Reste à définir pour la suite :
 - Place des citoyens dans les choix d'essences
 - Suite de démarche de « don d'arbres » ou « arbustes » ? (définir des endroits adaptés) **VOIR AGENDA EN FIN DE DIAPORAMA**
 - plantations par les services (plan canopée) : avant fin 2024



ZOOM sur les principales réponses

Maquette sommaire, pour donner une meilleure idée de l'aspect volumineux des arbres après quelques années de pousse.

Ici : simulation d'arbres de 7 à 10 m de haut à l'échelle du fond de plan « puzzle » au 1/100^{ème}



Rue Boecklin



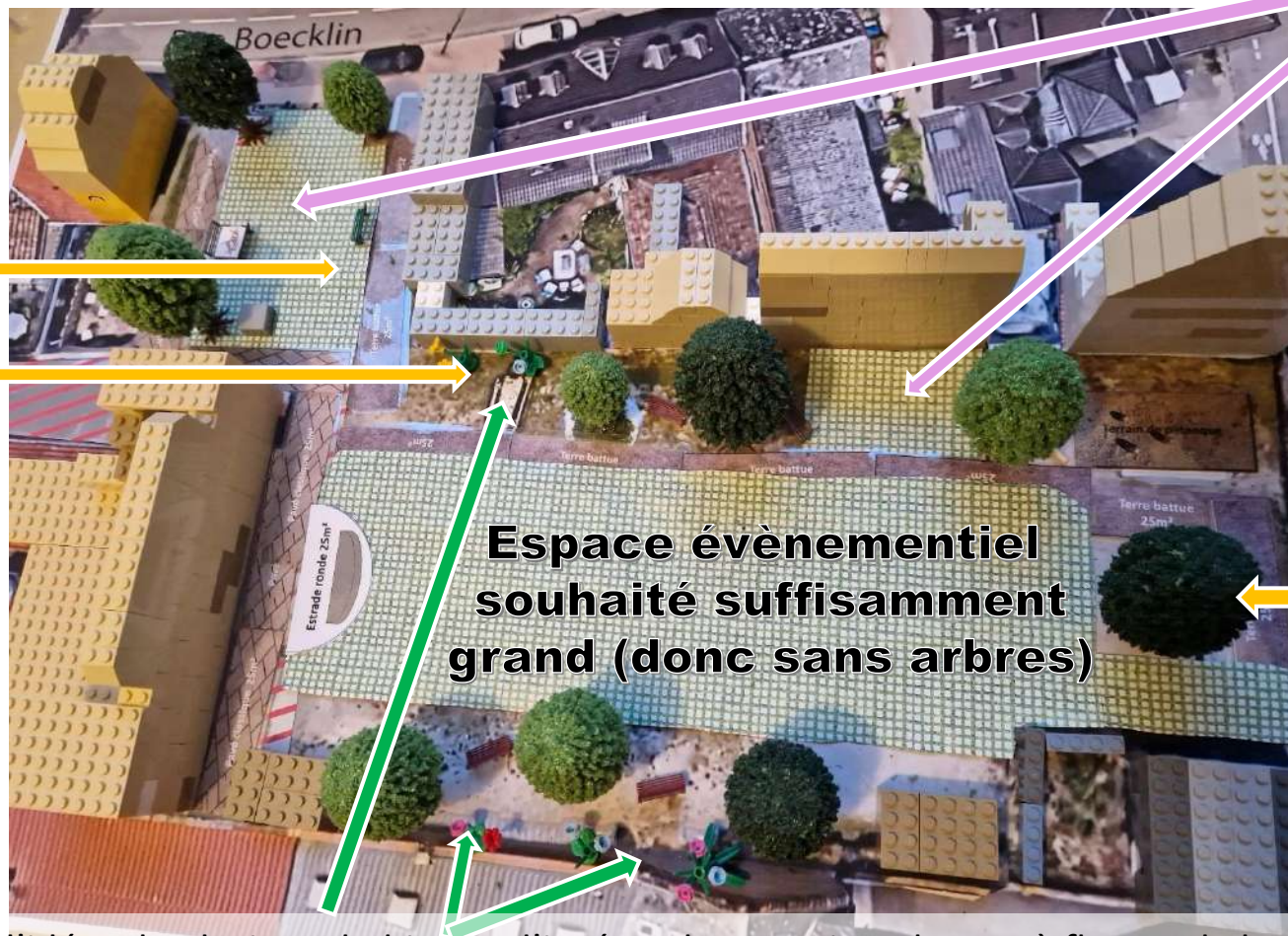
Rue des Jardiniers



ZOOM sur les principales réponses

Rappel de quelques intentions et réflexions issues de la concertation en ce qui concerne les arbres et plantations :

Pas d'arbres sur ces deux flancs, à la demande des seuls riverains ayant eu vue directe sur le site (pour ne pas obstruer l'ensoleillement à terme)



Dégagement d'un espace pour une possible terrasse (cafés, restaurants... glacier temporaire...)

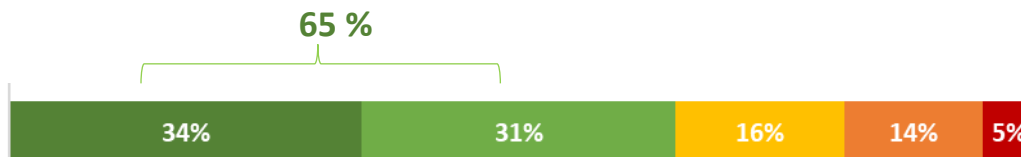
Au moins un arbre « écran » côté rue des Jardiniers souhaité par des riverains de la rue

En revanche, reprise d'idées de plusieurs habitants d'insérer des « petits arbustes à fleurs » le long des murs, et possiblement côté rue jardinier (pour « clore » un peu l'espace pétanque/molki). A étudier financièrement par rapport au coût de gestion.



Disposition des bancs et tables

La disposition des bancs et tables



Quelques commentaires issus des questionnaires :

« Un banc de pique-nique est très light je pense et il manque des bancs sur le second espace de pavés enherbés »

« Il en est de même pour les bancs. Idem pour les tables de pique-nique. (pas assez) »

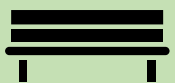
« Une seule table de pique-nique ? » « Bonjour, je trouve qu'une table de pique-nique, c'est peu et j'en ajouterais bien une entre les deux cabanes par exemple, et je mettrais un banc près du terrain de pétanque. »

« Je pense qu'il serait utile de mettre en place plus d'une table de pique-nique ou on pourrait aussi jouer aux jeux de société etc. »

« Idée : mettre à disposition des coussins géants type « poufs » pendant l'été et le printemps. Chaque utilisateur devra ranger son coussin dans une cabane après utilisation. »

Réponses aux commentaires :

- Rappel : Le nombre de **bancs** proposés correspondant à la procédure de **choix collectif** qui avait été annoncée :
 - 5 bancs en moyenne étaient demandés par « plans-puzzles » réalisés par les participants à l'étape 2
 - **Le schéma d'aménagement prévoit également 1 grand « tronc » - à fonction notamment de banc bi-face** – Il était déjà indiqué à proximité de l'espace pétanque sur le schéma présenté à l'étape 2.
- Rappel également pour les tables de **pique-nique + table à jeux**
 - 2 tables de pique-nique demandées en moyenne par plans-puzzles
 - Risque de nuisance nocturne constatée côté rue de Jardiniers
 - Sur le schéma sont indiquées **1 table pique-nique + 1 table « jeux »** qui pourraient avoir le même format, soit **bien 2 tables pour pique-niquer**
 - **Concernant l'emplacement : Voir page suivante**
- A l'observation, les bancs installés sur les différents espaces verts et publics du quartier sont par ailleurs rarement (jamais?) saturés. Il importe de ne pas disproportionner d'entrée les équipements
- Si des besoins supplémentaires sont constatés à l'usage, il sera relativement aisé de rajouter des équipements ultérieurement
- Pour le choix des **modèles** : Cela pourrait donner lieu à une démarche créative ?



ZOOM sur les principales réponses

Rappel d'intentions et principes issus de la concertation

Une table à pique-nique, mais aussi une grande « table à jeux » (agrandie par rapport à la version précédente du schéma) permettront également de déjeuner côté rue Boecklin



Pas de table côté grande cour : à la demande des riverains, suite à leurs retours d'expériences comparées : les « tables temporaires » (en palette) ont été installées au printemps côté rue Boecklin – ce qui n'a généré aucune nuisance nocturne. Puis elles ont été placées de juin à septembre côté « grande cour » et ont sur ce site généré certains regroupements nocturnes bruyants. On en déduit que l'aspect plus « caché » de tables côté grande cour générer davantage de conflits potentiels.

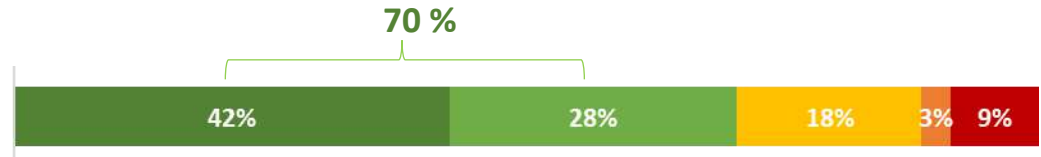
Positionnement des bancs :

- Disposés vers l'extérieur des espaces pavés, pour laisser l'espace libre et modulable lors d'évènements, de stands....
- Orientés en biais, vers l'estrade, de façon à offrir un complément aux bancs dépliant en cas de spectacle de plein air
- 5 bancs = choix moyens des participants à la 2^{ème} étape de co-conception. + 1 grand tronc de BOIS à proximité de l'espace pétanque/Molki - permettant de s'asseoir dans les deux sens et polyvalent (jeux/assise)...
- Si l'usage devait réellement révéler un besoin supplémentaire, il sera facile d'en ajouter ultérieurement.



Pétanque ... et jeux

Le coin pétanque



Quelques commentaires issus des questionnaires :

« Je trouve qu'il faudrait en plus un table de Ping Pong ou autres activités pour profiter de l'espace aussi quand il n'y a pas d'animation. »

« Des jeux pour enfants en plus ? Des arches pour garer les vélos ? »

« Le terrain de pétanque n'est pas aux tailles officielles de 15m x.4m. C'est injouable sur 8m de long. Avec cette taille, personne ne jouera dessus, c'est juste un grand bac à sable. Il faut aussi pouvoir faire 2 parties, en parallèle pour avoir un espace vivant»

« Pétanque, oui, et autres jeux similaires genre molki... »

Réponses aux commentaires :

- Rappel : Les **limites d'un espace réduit** (1600m²)
 - La délibération collective amène nécessairement à certains choix ne laissant pas toute la place à d'autres
 - Certains choix « collectifs » peuvent se comprendre aussi par la présence d'autres équipements proches (Double boulodrome du Parc de l'Orangerie , jeux pour enfants à la petite Orangerie, au square Amélie de Berkheim, place du Corps de Garde...)
- Cependant : Le **coin pétanque** ne sera plus « délimité » afin de permettre plusieurs parties simultanées, des parties sur 10m de longueur, et d'autres **jeux tels que Molki, jeux de balles...**
- Rappel : Un **tronc double fonction** indique aussi la possibilité de jeux sportifs ou d'équilibre... mais sans les contraintes réglementaires très lourdes des aires de jeux « officielles ». Noter aussi la **table à jeux** proposée côté Boecklin.
- Concernant les **arceaux à vélo** : l'idée retenue est d'en installer côté chaussée rue Boecklin (Voir schéma d'aménagement mis à jour plus loin), afin de ne pas prendre de l'espace nécessaire pour d'autres usages sur les Cours



ZOOM sur les principales réponses

- Modification du schéma d'aménagement, avec un espace « non délimité » (partie ensablée mais sans mettre de bordure en bois, comme certaines petites places qui sont utilisées de façon spontanée en pétanque non compétitive).
- Ce qui libérera virtuellement un espace de 12 m de long (de la clôture au premier arbre) le cas échéant pour les plus férus (<https://www.obut.com/fr/regles-jeu-de-petanque>)
- sans pour autant « figer » un usage sur un espace trop grand (à l'échelle des Cours Saint Louis
- L'espace pourrait aussi servir pour des installations lors d'évènements importants sur les Cours, ou servir aussi à des jeux de balle, molki, etc...
- A noter : un « tronc double fonction » est indiqué sur le schéma, qui doit permettre à la fois de s'asseoir (dans les deux sens) mais aussi des utilisations de jeu ou de sport spontanés pour petits ou grands.



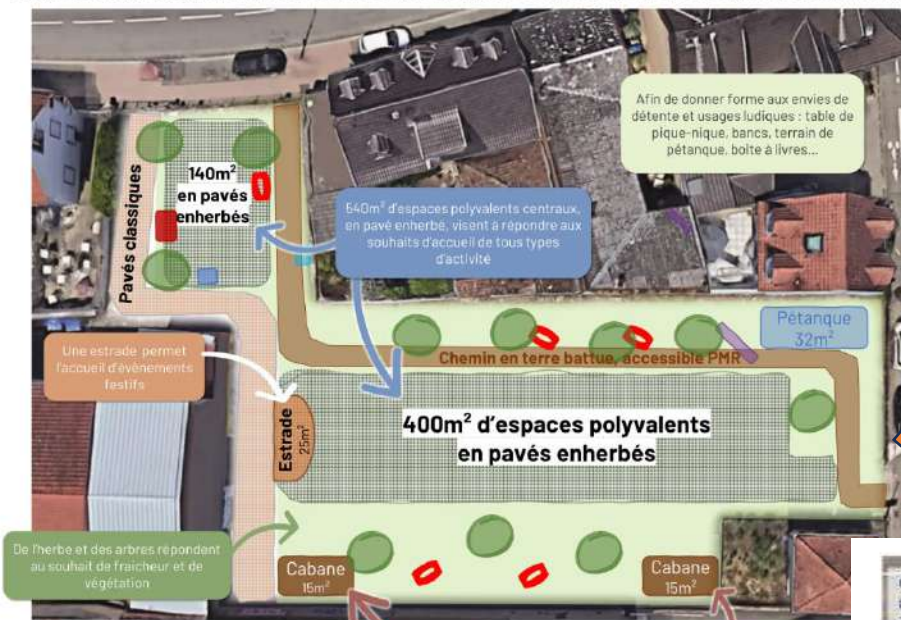
Pour rappel :

Réponses à quelques commentaires résiduels... concernant quelques usages et équipements qui n'avaient pas été retenus suite aux étapes précédentes de co-conception :

- Rappel « *marché* » :
 - Ni les commerçants forains de l'actuel marché, ni la très grande majorité des habitants, n'ont été séduits ni convaincus par l'idée de délocaliser ou d'étendre l'actuel marché sur ce terrain (trop caché » pour certains). Cependant, l'aménagement « polyvalent » de cette « place verte » permettra en tout état de cause l'organisation de marchés occasionnels et thématiques... si des organisateurs le proposent.
- Rappel « *toilettes publiques* » :
 - L'idée a été très rarement demandée. Le coût et l'encombrement étant maximal, l'idée a été mise de côté. Lors des Kermesses festives et participatives, la collaboration avec le Foyer St Louis et les Scouts permet l'accès à leurs toilettes en sous-sol qui donnent côté Grande Cour) (vers rue des jardiniers). En cas d'évènements importants à l'avenir, il s'agira donc en l'état de s'organiser avec eux (et d'assurer une meilleure signalétique), ou avec les cafés-restaurants riverains, notamment si ceux-ci investissent sur une terrasse.
- Rappel « *ping-pong* » :
 - l'hypothèse, encore proposée en étape 2 (plans-puzzle), a été moins choisie que l'espace pétanque. cette faible demande, l'espace total étant limité, plaidait donc pour l'abandon de cette option pour ce terrain, en l'état actuel des usages. Sachant également que 2 tables sont déjà disponibles à proximité à la petite Orangerie.

Actualisation du « schéma d'aménagement » et des « règles d'usage »

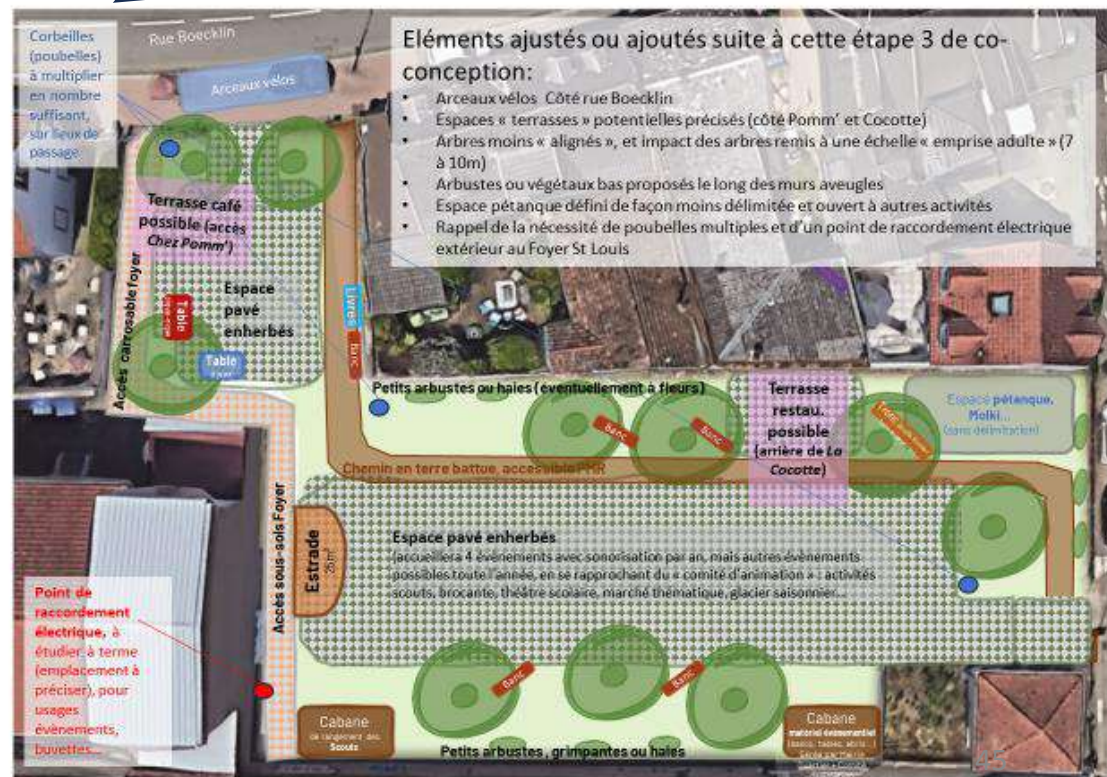
Schéma d'aménagement des Cours Saint-Louis dessiné à partir des souhaits des habitants



Faites le tour des Cours pour visualiser certains éléments de ce plan en grandeur nature !

2 cabanes de 15m² conservent un espace de stockage dont une pour le matériel de campement des Scouts et l'autre pour le stockage de matériel événementiel pour les associations

Version présentée à la kermesse de septembre et soumise au questionnaire en septembre-octobre



Version ajustée de novembre, en tenant compte d'un certain nombre de suggestions

Corbeilles (poubelles) à multiplier en nombre suffisant, sur lieux de passage

Rue Boecklin

Arceaux vélos



Éléments ajustés ou ajoutés suite à cette étape 3 de co-conception:

- Arceaux vélos Côté rue Boecklin
- Espaces « terrasses » potentiels précisés (côté Pomm' et Cocotte)
- Arbres moins « alignés », et impact des arbres remis à une échelle « emprise adulte » (7 à 10m)
- Arbustes ou végétaux bas proposés le long des murs aveugles
- Espace pétanque défini de façon moins délimitée et ouvert à autres activités
- Rappel de la nécessité de poubelles multiples et d'un point de raccordement électrique extérieur au Foyer St Louis

Parties laissées en herbe

Petits arbustes ou haies (éventuellement à fleurs)

Terrasse restau. possible (arrière de La Cocotte)

Espace pétanque, Molki... (sans délimitation)

Chemin en terre battue, accessible PMR

Espace pavés enherbés

(accueillera 4 évènements avec sonorisation par an, mais autres évènements possibles toute l'année, en se rapprochant du « comité d'animation » : activités scouts, brocante, théâtre scolaire, marché thématique, glacier saisonnier...)

Point de raccordement électrique, à l'étude (emplacement à préciser), pour usages évènements, buvettes...

Accès sous-sols Foyer

Estrade 25m²

Cabane de rangement des Scouts

Petits arbustes, grimpantes ou haies

Cabane matériel événementiel (bancs, tables, abris...) Gérée par Mairie Quartier + Comité d'animation

Boecklin

Maquette approximative des
« places vertes » des Cours St Louis...

Estrade ronde 25m²

Plaque classique 25m²

Plaque classique 25m²

25m²

Terre battue 25m²

25m²

Terre battue

Terre battue

25m²

Terrain de pétanque

Terre battue 25m²

25m²



Règles d'usages et de gestion des Cours St Louis – Version mise à jour

• ÉQUIPEMENTS DE FONCTIONNEMENT :

- **Propreté** : Au moins 2 poubelles fixes **seront** installées
- **Eclairage** : Pas d'éclairage nocturne à priori, (pas de lampadaires, pour maintien de la tranquillité nocturne)
- **Electricité** (pour les évènements) : **Un raccordement électrique sera disponible à proximité de l'estrade (en fin de travaux)**

• RÈGLEMENT D'USAGE À AFFICHER SUR LE SITE

- **Respect du voisinage** : « merci de ne pas faire de bruit après 22h » ;
- **Respect de la propreté** : « les cours ne sont pas un canisite » / « utiliser les corbeilles »
- **Parties en herbe** : « Il est autorisé de marcher ou s'installer sur l'herbe »

• OCCUPATION TEMPORAIRE par TERRASSES DE CAFÉ ou RESTAURATION. Hors *grands évènements* où le partage de l'espace sera sous la responsabilité du Comité d'Animation :

- Les restaurateurs ou cafetiers riverains pourront obtenir une autorisation de terrasse sur les espaces pavés enherbés, contre redevance
- De la restauration ambulante (Glacier, resto-fourgonnette...) pourra également obtenir des autorisations temporaires, avec accès à l'électricité, contre redevance

• ORGANISATION ET RÈGLES DES USAGES ÉVÈNEMENTIELS :

- Un « **comité d'animation** », à l'échelle de toute la Robertsau, se réunira (au moins) une fois par trimestre, invitant :
 - Les associations (Escale, Apollonia, scouts, Commerçants de LaRob.com, associations culturelles et culturelles...)
 - Les institutions (Mairie/Direction territoriale Robertsau, écoles, collèges, école européenne...)
 - Des habitants volontaires
- **Le comité** sera chargé de **compléter** et de **valider** un « **agenda partagé** », où seront référencés (notamment) tous les évènements prévus et proposés sur les cours St Louis
- L'objectif d'« **une fête par saison** » commune aux différentes associations, est réaffirmé, pour faciliter la mobilisation des acteurs, et maintenir (à minima) le rythme des animations de 2023
- Les **spectacles « sonorisés »** et le dépassement de l'horaire de 22h seront autorisés **uniquement lors des quatre fêtes de saison et fête de la musique**
- **Ces 4 à 5 spectacles sonorisés par an seront organisés uniquement les weekends et ne dépasseront pas 23h**
- Pour des **évènements, stands ou spectacles « acoustiques »** : Les cours resteront **ouvertes à toutes demandes** d'utilisation (riverains, asso...)
- Concernant les **cabanes** de rangements :
 - Des petits matériels évènementiels seraient stockés dans une cabane (quelques bancs et tables pliables), réservables auprès de la DT (Direction des Territoires) ou du comité d'animation
 - Les utilisateurs du matériel sont chargés de leur rangement

La suite :

Premiers éléments de calendrier

Ebauche d'un agenda d'animations à venir

- **Vendredi 15 décembre à partir de 18h – Marché et fête de Noël, sapin, guirlandes, café...**

1ères pistes d'animation évoquées lors du comité d'animation pour l'année 2024 :

- **Fête de Printemps 2024** : Animation scolaire + jam (scène ouverte) | Organisation : Escale + Interassociatif ?
- **Land art ? Fresque nature ?** Organisation : Escale? Centre initiation à la nature et environnement ?
- **Action de plantation citoyenne** : Organisation en cours entre services techniques Ville et groupe d'habitants mobilisé
- **Entre mai et juin : « Usage éphémère » : Animation théâtrale interactive « refaire le Monde »** - Organisation-animation : Association [Kalisto](#) missionnée par la Ville
- **Juin 2024 - Fête de la Saint-Jean** - porteur de projet/organisateur principal : Scouts

Sur la durée :

- Le **Comité d'animation se réunira une fois par trimestre**. Il est suivi à la Direction de territoire par Simon WEHRLE, Chargé d'animation de la participation citoyenne.

Quel agenda prévisionnel et quelles études techniques en vue des aménagements des Cours ?

- **Assainissement pluvial**
 - Intervention faite pour déboucher le puisard du centre de la Cour
 - Des noues d'infiltration seront à prévoir dans le projet
- **Une intervention d'un paysagiste missionné par la Ville sera nécessaire pour proposer des choix, et affiner le projet**
- **Le choix de plantations, les modalités de dons d'arbres éventuels, seront travaillées entre l'Atelier « Dons d'arbres » et le service des espaces verts de la Ville**
- **Rencontre ce matin entre services techniques et élus pour mettre en place de nouvelles modalités d'intervention dès les prochains mois**
- **Projet des cabanes à la place des garages**
- **Objectif de fin de travaux fin 2025, début 2026**

Questions et réactions des présents à la réunion :

Prenez vos cartons !

Annexe :

**Suivez ces liens pour retrouver les bilans
(dossiers de synthèse complets) des
étapes de co-conception précédentes**

Etape 1 :

<https://participer.strasbourg.eu/documents/ETAPE 1>

Etape 2 :

<https://participer.strasbourg.eu/documents/ETAPE 2>